

Madame, Monsieur,

Le 21 juin, exceptionnellement, je ne serai pas à l'Assemblée Nationale, étant retenu à EUROFOREST comme co-président du Groupe « Forêt, Bois, nouveaux usages et industrie du bois » à l'Assemblée Nationale.

Cela dit, je n'aurais pas voté cette proposition de Loi pour une simple et bonne raison que vous avez du signaler, je pense, à vos signataires : les mesures en question relèvent, non pas de la Loi, mais du pouvoir réglementaire du Gouvernement.

La Proposition de Loi fera donc l'objet d'une motion de rejet avant l'intervention de tout vote, conformément aux articles 34 et 37 de notre Constitution.

N'oubliez pas d'en informer ces jeunes électeurs qui requièrent notre respect et la vérité sur nos institutions.

Bien à vous.

Rémy REBEYROTTE